

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 19 mars 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 6 mars 2024, s'est réuni salle du Conseil en Mairie de Vatan sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe METIVIER.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, DUVOUX Sylviane, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : MANDEL Aurélien à MALASSINET Alain, TARTIÈRE Steeven à FOURRÉ Frédérique, FORBEAU Patrice à CHABENAT Jean-Michel, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Absente : CANOREL Stéphanie.

A été nommé secrétaire de séance au vu de l'article L2121-15 du CGCT, CHABENAT Jean-Michel.

Finances : n°2024.03.10 : Attribution d'une subvention à l'Association « Vatan tu Reviendras ! »

Vu la demande de subvention présentée par l'association "Vatan Tu Reviendras !",

Considérant que cette association participe activement à l'organisation des prochaines Rencontres des communes aux noms burlesques et doit engager dès maintenant certaines dépenses importantes,

Il est proposé d'accorder à l'association "Vatan Tu Reviendras !" une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000,00 euros,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS,**

- Accepte l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de quatre mille euros à l'association "Vatan Tu Reviendras !" qui sera prévue au budget 2024.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe METIVIER



Le secrétaire de séance,
Jean-Michel CHABENAT

A black ink signature of Jean-Michel CHABENAT is written over the text.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

